



## PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 4 décembre 2023

#### **Utilisation de drones pour lutter contre les rodéos urbains**

Afin d'appuyer les forces de sécurité intérieure dans le cadre de la lutte contre les rodéos urbains, Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde a décidé de renouveler l'autorisation délivrée à la direction départementale de la sécurité publique de la Gironde de recourir à des drones équipés de caméras dans les secteurs du Grand-Parc, de Bacalan, d'Auchan-Lac/Aubiers/écoquartier Ginko, et de la Benaugue jusqu'au 3 février 2024.

À l'approche des fêtes de fin d'année et compte tenu de la persistance de ces phénomènes sur la métropole bordelaise, le recours à ces caméras permettra d'éviter leur multiplication et de prévenir les risques d'accidents qui augmentent le sentiment d'insécurité des riverains, usagers et commerçants.

L'objectif est de lutter contre ces conduites dangereuses qui se produisent sur des zones très étendues, ce qui entraîne une incertitude sur les lieux envisagés par les organisateurs. Les distances parcourues peuvent parfois être importantes et présentent donc des risques extrêmes pour la sécurité des personnes.

Les forces de sécurité pourront ainsi bénéficier d'une vision grand angle afin de pouvoir identifier et prévenir rapidement le risque d'incident, tout en limitant l'engagement des forces au sol, permettant ainsi de protéger leur intégrité physique du risque d'altercation ou de refus d'obtempérer.